

Le 06/07/22

Aude : l'abattoir mobile, ancré dans la priorité du bien-être animal, fait son chemin



Matthieu Vaslin, éleveur impliqué dans le projet, lors de la réunion programmée jeudi 30 juin au lycée Charlemagne. Independant - BOYER Claude

Porté par la Maison paysanne, développé par une dizaine d'éleveurs engagés et bénéficiaire de l'accompagnement de la Confédération paysanne, le projet d'abattoir mobile fait son chemin. Jeudi 30 juin, au lycée Charlemagne, l'association "Abat'mobile Aude" a été constituée, alors qu'une étude consacrée à l'impact de l'outil sur le bien-être animal a été présentée.

13 ans que l'Europe a ouvert la voie aux abattoirs mobiles dans un règlement consacré à la protection des animaux au moment de leur mise à mort. Il aura fallu attendre 2018, et la loi Egalim, pour que la France autorise l'expérimentation. En 2020, la Côte d'Or accueillait le premier abattoir mobile, le "Boeuf éthique". Une concrétisation que l'Aude espère, grâce au chemin fait par le projet initié en 2018 par la Confédération paysanne et l'Adear 11 (association pour le développement de l'emploi agricole et rural), désormais piloté par la Maison paysanne. Un projet plébiscité en 2020 lors du vote pour le budget participatif du Département : au rang des 31 candidats retenus (sur 259), l'abattoir mobile audois avait reçu le plus grand nombre de suffrages et un financement de 82 500 €.

De quoi entretenir l'ambition du projet consacré aux petits ruminants (ovins et caprins). Jeudi 30 juin, au lycée agricole Charlemagne, à Carcassonne, l'heure était à un nouveau point d'étape, avec une symbolique mais significative assemblée générale constitutive de l'association "Abat'Mobile Aude" : un pas de plus vers la société coopérative qui, à terme, portera l'abattoir mobile. Une structure dont Matthieu Vaslin, éleveur impliqué, rappelait la première ambition : "*Se réapproprier la mort des animaux et améliorer leur bien-être.*" Un principe fondé sur la suppression de l'étape du transport : et qui a donc mené au choix d'associer caissons mobiles, déplacés dans les fermes pour y abattre et saigner les bêtes, et "placettes", avec des modules (bureau, chambres froides, local technique, sanitaires) consacrés à l'équarrissage où seront amenés les caissons. Des placettes dont la localisation doit respecter au mieux l'équidistance avec les producteurs : avec, pour l'heure, les pistes privilégiées de Laroque-de-Fa, de la montagne Noire et de la Piège-Razès.

Des éleveurs "tâcherons" pour assumer les différents postes

Une réflexion encore en cours, alors que les idées se font de plus en plus claires, notamment sur le plan financier : avec un budget prévisionnel chiffré à 98 500 € pour l'abattoir mobile et 151 600 € pour une placette, des montants que l'aide du Département, et des subventions de la Région et de l'interco concernée devraient permettre d'atteindre (avec 15 000 € de la Maison paysanne) ; mais aussi un budget de fonctionnement de 75 000 € par an, sur la base de 2 600 têtes et 40 tonnes de carcasses. Avec déjà à l'esprit le travail de valorisation des déchets, pour diminuer le poste d'équarrissage. Et un principe : celui des éleveurs "*tâcherons*", en charge des différents postes, de l'administratif à l'étourdissement. "*La quarantaine d'éleveurs intéressés par le projet est prête à s'y engager*", rappelait Matthieu Vaslin.



Indépendant - BOYER Claude

Une garantie assortie du désir de rappeler que l'abattoir mobile n'est en rien une menace pour le site de Quillan : *"Au moins 20 tonnes partent aujourd'hui dans des abattoirs extérieurs au département, soulignait Olivier Lozat, de la Conf'. L'abattoir mobile permettrait de rapatrier ces quantités dans l'Aude, sans porter préjudice à l'activité de Quillan."* Et d'enchaîner avec la particularité qui écarte l'idée de concurrence : *"Quillan est sur une base de 82 centimes d'euro le kg, nous serions à 1,5. Mais avec un coût appuyé sur l'effort fait par rapport au bien-être animal, qui sera traduit par une marque ou un label."*



Indépendant - BOYER Claude

L'étude qui démontre l'atout de l'abattoir mobile face au stress des animaux

En 2020, des étudiants ingénieurs agronomes de Montpellier Supagro avaient planché sur l'étude de faisabilité de l'abattoir mobile ; un appui universitaire renouvelé en 2021, avec un mémoire de Master 1 en gestion des territoires et développement local. En 2022, un nouveau mémoire est venu conforter le projet : apprentie en licence professionnelle "Conseiller en élevage spécialisé en bien-être animal" accueillie depuis septembre 2021 à la Maison paysanne, Cascendra Barthe s'est penchée sur "*l'impact de l'abattoir mobile audois sur le bien-être animal*". Une étude menée avec l'appui de chercheurs de l'Ifip (institut du porc) et de l'Inra, pour définir l'état de stress des bêtes, avec un lot témoin de 17 ovins et caprins, et des abattages (ou simulations) en abattoir fixe, mobile et sur le site de Quillan. Sur la base de cinq indicateurs (oreilles, yeux, narines et mufles, tension des muscles des joues, fréquence cardiaque), l'étude livre une conclusion limpide, en relevant les pics de stress lors des embarquements, débarquements et lors de la mise à mort. De quoi conclure que "*la suppression du transport et du*

changement d'environnement" participent au bien-être. Sans oublier un point rappelé par l'étudiante :
"La limitation du stress diminue la production du cortisol qui a un impact sur la qualité de la viande."

[Antoine Carrié](#)